



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Subventions aux associations sportives

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080021

SPORTS

Subventions aux associations sportives

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il vous est proposé d'accorder les subventions aux associations sportives ci-dessous nommées :

- Association Sportive des PTT pour un montant de 200 € pour l'organisation du Téléthon 2007.
- La Gaule Niortaise Compétition pour un montant de 3 000 € pour l'organisation du Championnat du Monde des Clubs.
- L'Académie Niortaise de Billard pour un montant de 2 000 € pour l'utilisation de la salle de billard.
- Le Moto Club des Deux-Sèvres pour un montant de 5 000 € pour l'organisation du SX Tour.
- Les Passionnés du Sport pour un montant de 50 000 € pour l'organisation du Festival International du Film de Sport.
- Le Club ULM de Niort pour un montant de 4 000 € pour l'accueil du Tour ULM 2008.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions jointes ;
- Autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

Association Sportive des PTT	200 €
La Gaule Niortaise Compétition	3 000 €
L'Académie Niortaise de Billard	2 000 €
Le Moto Club des Deux-Sèvres	5 000 €
Les Passionnés du Sport	50 000 €
Le Club ULM de Niort	4 000 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusé : 9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN